Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 50 (1912)

Heft: 16

Artikel: La nuit en plein jour

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-208620

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1er étage). Administration (abonnements, changements d'adresse), E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler, GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 4 50; six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20. ANNONCES: Canton, 15 cent. - Suisse, 20 cent. Etranger, 25 cent. - Réclames, 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

LA NUIT EN PLEIN JOUR

Siles astronomes ne sont pas contents, c'est qu'ils sont bien difficiles. Ils ont au credi dernier, un ciel suffisamment serein pour pouvoir observer l'éclipse de soleil. Que de nez en l'air ce jour-là! que d'yeux armés de verres noircis! que d'appareils photographiques braqués dans toutes les directions pour enregistrer les différences de luminosité!

Terreur de quelques nations anciennes, les éclipses ne sont plus aujourd'hui qu'un objet de curiosité et d'étude. Certaines peuplades n'en comprennent cependant pas encore la cause. Chez les anciens Grecs, on les attribuait aux visites que Diane ou la Lune rendait, dans les montagnes de la Carie, à Endymion, son bon ami. Mais comme il n'y a rien de moins éternel que les amours, il fallut bien chercher une autre cause des éclipses. On imagina que les sorcières attiraient la lune sur la terre par la force de leurs enchantements et l'on faisait avec des chaudrons un grand vacarme pour la faire remonter à sa place. Les Romains avaient un peu modifié cet usage; ils allumaient de nombreux flambeaux élevés vers le ciel, pour rappeler la lumière de l'astre éclipsé. Ce phénomène était, selon eux, une espèce d'indisposition de travail de la lune ou du soleil. Les Indiens croyaient qu'un dragon malfaisant voulait dévorer l'astre dont le disque lumineux s'amoindrissait subitement. Au Mexique, les hommes jeûnaient pendant les éclipses et les femmes, pensant que la lune avait été maltraitée par son mari le soleil, se flagellaient par sympathie.

Un habitant de Montreux, Jean Chessex, de Veraye, justicier des Planches, a laissé un journal fort intéressant, où se trouve une description de « la grande éclipse solaire de l'an 1706 ».

Voici comment il s'exprimait :

« Cette année est très remarquable, particulièrement pour la grande éclipse de soleil qui arriva le 12 de may de dite année, qui étoit entière et de tout le corps du soleil; laquelle totale éclipse solaire a été la treizième après la naissance de Jésus-Christ, et la suivante, qui sera la quatorzième ne sera vue ni de nous ni de beaucoup de générations après nous 1. Cette-ci commença à 8 heures 54 minutes devant midi, le milieu à 9 heures 58 minutes et sa fin à 10 heures 4 minutes; l'obscurcissement total de tout le corps du soleil dura 4 minutes; laquelle arriva en un jour entièrement clair et serain, et ce un mercredi. Elle apporta tant de frayeur généralement à un chacun, tant à cause de l'obscurité qui survint comme en pleine nuit, qu'à cause qu'il sembloit que la nature vouloit prendre fin, d'autant que les étoiles apparurent presque toutes. Beaucoup d'artisans furent contraints quitter leur besogne ou demander de la chandelle. Les laboureurs et vignerons quittèrent leur travail et se retiroyent en leurs maisons. Les coupeurs de bois se trouvè-

1 Le brave justicier était dans l'erreur. Dix-huit ans après son récit, il se produit une éclipse entière, visible dans notre pays. Ce fut celle du 22 mai 1724. Il faudra at-tendre jusqu'en 2026 pour en voir une nouvelle, chez nous.

rent en pleines ténèbres au milieu des forêts. Les voyageurs se virent enveloppés d'obscurité et en divers endroits exposés aux voleurs qui, sachants auparavant cela, prirent leurs mesures pour surprendre les passants. Les femmes simples et idiotes et non informées de cette éclipse, se crurent à la veille du dernier jour, et se mirent à prier une fois à bon escient, si jamais elles l'avoyent fait en leur vie. (Il n'est pas très galant, M. le justicier. — $R\acute{e}d$.)

Les plus éclairés n'étoyent pas du tout sans crainte et appréhension de cet événement non accoutumé et tout à fait extraordinaire de nos jours. L'étonnement augmenta d'autant plus fort en apercevant, chacun en son endroit, qu'à mesure que le soleil s'en alloit être entièrement obscurci de noirceur, au plus fort de l'éclipse, une certaine défaillance de cœur et de toute la nature, qui semblait qu'elle ne tendait qu'à un entier anéantissement d'icelle. Les animaux et les choses inanimées (!?) furent tellement touchez de ce changement qu'ils donnèrent tous à connaître par signes, chacun selon son espèce, que lorsque Dieu ébranlera la nature à la fin du monde, toutes les créatures tendront de leur mouvement propre à cet anéantissement général de toute la nature, tant a de puissance ce grand Dieu auteur et conservateur d'icelle, puisqu'alors les bêtes domestiques, durant l'obscurcissement de cette éclipse, se couchoyent et ruminoyent comme de nuit. Les poules se retiroyent dans leurs poulaillers pour y jucher. Les oiseaux ne faisoyent plus retentir leurs chants, fors ceux qui ont accoutumé de gazouiller la nuit, qui commencèrent leur gazouillement, ce qu'ils discontinuèrent ensuite, après que le soleil commençait tant soit peu à reprendre force. Les poissons se mirent à la superficie de l'eau, où ils se firent prendre à la main. La rosée commença de tomber au plus fort de l'éclipse. Les chauves-souris se mirent à voltiger comme de nuit, selon leur coutume. Enfin, à mésure que la clarté apparut ensuite, nouvelle matière de joye se présenta, en sorte que chacun retournait à son travail et chaque chose à sa posture ordinaire. Le reste du jour fut beau, clair et net. »

RETOUR DES CHAMPS

Croquis campagnard.

A Philippe Godet.

L'heure du crépuscule abaisse l'horizon, Engourdis de labeur et courbant l'ossature - Car le sol est profond et la fatigue est dure! -Les hommes, lourdement, regagnent la maison. Aucun autre désir n'encombre leur raison

Que celui du repos et de la nourriture; Que demain soit propice et que le beau temps dure Et que l'épi soit lourd et bonne la saison!

Au travers des sentiers que bleuit déjà l'heure, Chaque homme, pesamment, regagne sa demeure La hotte sur la croupe et portant le fossoir;

Là-bas dans les maisons aux quiétudes d'étables Les lampes qu'on allume et qu'on met sur les tables, Appellent doucement pour le repas du soir..

PIERRE ALIN.

EIN SÈ REPOSEINT

(Patois du district d'Orbe.)

n lai desai Quatre z'Yeux, à cé bon vîlhio fretî dai z'autro yâdzo, que y'ai oncora cognu, quand y'été bouébo. Mè simblyè oncora lo vèrè, quand vegnai in vesita tsî-no, avoué son grand tsapé nai (que terîvè dza dzouillamin su lo rodzo) et sa roulière détinte. Tegniaî adon lo Mont-dè-Baumè, yô l'a ètà bin dai z'annâiè; et, commint l'étai rudo ménadzî, rudo à pan, po bin derè, câ veyai corrè l'ouvra, s'étai gaillâ ramassa dâo bin. Ne sé pas se c'est por cein qu'on l'avai batsî Quatrez'Yeux; ne crayo portant pas; vo sêtè qu'à Baumé, dins cé tin, tsacon avai on nom sobriquet, po lè distinga lè z'ons d'avoué lè z'autros.

Commint l'étai pré dè la Sainte-Crai, l'avai on rudo débit; l'èrai vindu dai pierrè, quiet? L'avai assebin bin dai z'ami permi clyâo z'horlogeu et clyâo que fasant lè musiquè, qu'allâvont lo trovâ la demindze. Assebin, sè tegnai adé doû bossatons : yon dè vin dè vegne et yon dè vin dè bliessons po sè domestiquo, câ, se lè fasaî travaillî, lè soignîvè bin. Adon, quand l'avai 'na vesita, lai montrâvè sè fromâdzo, et commint lè bossatons étant ique, l'offressai premîremint doûs verros dè bliesson, et apré doûs dè cé dè vegne in desint:

Commint lo trovâ-vo?

L'est pardieu bin bon.

— Eh bin, por mè, lo diablio m'inlèvai se n'an-mo pas mî céque, et montrin lo bliesson: « Ein vouelliai-vo oncora yon? » « Na, grandmaci », étai la reponsa ; mais l'honnêtetâ étai tot parai féte.

Ai fènèsons et ai messons, l'invouïvè, tu lè dzoi, doû domesticos à Baumè, aprés trairè, po s'aidî lè dèso, à soigni et ramassâ. Commin vo comprintè que fasai tsaud quand rarevâvon, lo maître le menave baire on verro ao bossaton dè bliesson in lao desint :

- Eh, mè poûro z'ami, mè pouro z'infants, vo z'ai rudo tsaud, vo z'êtè lassâ; eh mon dieu vouai! Veni vito bairè on verro, et pouis, vo z'audrai vito queri tsacon 'na tserdze dè boû, in vo reposint dèvant dè trérè!

Ora, vo dėmando se n'avai pas bin mèretà son nom dè Quatre-z'Yeux? S. G.

A L'ABRI DES VOLEURS!

Prai! les voleurs, cambrioleurs et autres gens de même famille ne sont pas gentils, à présent. Ils se moquent par trop des gendarmes et des agents de police. Jamais plus ils ne se laissent prendre. Ce n'est pas de jeu, ça! A quoi donc servent les juges, les policiers, les geôliers, les tribunaux et les prisons, si leur « honorable » clientèle se dérobe ainsi?

Jadis, au collège, quand nous jouions aux «brigands», il était bien convenu qu'à la fin on se laissait pincer. Le dernier mot doit rester à la justice, que diable! La bienséance et le bon ordre le réclament, la sécurité l'exige. Autrement, que fera-t-on du respect dû à l'autorité, à